Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 035-213500416-20260402-DCM20260330_4-DE

Commune de BRIE
22 rue de Bretagne
35150 BRIE

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt-six, **le 30 mars 2026 à 20h30,** le Conseil Municipal, proclamé élu à la suite des élections municipales du 15/03/2026, convoqué le 25 mars 2026 par Monsieur Bruno PELLETIER, Maire, s'est réuni à la Mairie, afin de discuter des points à l'ordre du jour :

**Présents :** Bruno PELLETIER, Michelle RIET, Dominique BRISARD, Christine GANTELET, Philippe DENIS, Damien DERSOIR, Michèle BORDELET, Aline PERRIN, Coralie JAEG, Yoann ROBIEU, Patrick ROBERT, Caroline MARTEL, Ludovic DRONIOU, Louise BRISARD, Melvyn BOUYER

**Excusé.e** :

**Absent.e :**

**Secrétaire de séance :** Michelle RIET

**Les comptes rendus des Conseils municipaux des 24 février 2026 et 20 mars 2026 sont validés à l'unanimité.**

## 4. Election des membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de fixer le nombre des représentants (maximum 6 dont le Maire) du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) et de procéder à leur élection.

Il précise qu'un nombre identique de membres nommés par le Maire parmi des personnes non membres du Conseil viendront compléter le Conseil d'Administration, présidé de droit par le Maire.

Après fixation du nombre des représentants élu.e.s du Conseil municipal, M. le Maire procède à un appel à candidature, la liste de Mme RIET Michelle a été déposée à savoir :

Liste : RIET Michelle
5 Membres (4 titulaires et 1 suppléant) :
Titulaires :
-RIET Michelle
-BORDELET Michelle
-JAEG Coralie
-BRISARD Dominique
Suppléant :
-PERRIN Aline

Le vote, à main levée, donne les résultats suivants :

Est élue la liste RIET Michelle (nombre de voix : 15) composée de :

Titulaires :
-RIET Michelle
-BORDELET Michelle
-JAEG Coralie
-BRISARD Dominique
Suppléante :
-PERRIN Aline

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 035-213500416-20260402-DCM20260330_4-DE

➢ **Décisions :**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (15 votes pour, 0 contre, 0 abstention) :**

**-FIXE à 6 le nombre des représentants élu.e.s du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du CCAS, 5 titulaires et 1 suppléant,**
**-PROCLAME élu.e.s les membres du CCAS tels que désignés ci-dessus comme représentants élu.e.s du Conseil municipal.**

**Pour extrait certifié conforme au registre**

**Le Maire,**
**Bruno PELLETIER**

*Délibération certifiée exécutoire compte tenu de :*
*- la transmission en Préfecture le :*
*- la réception en Préfecture le :*
*- la publication le :*
*Le Maire, Bruno PELLETIER*



